



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Démarche régionale de (re)labellisation des consultations
mémoire- réunion d'information et d'échanges

CONTEXTE ET OBJECTIFS



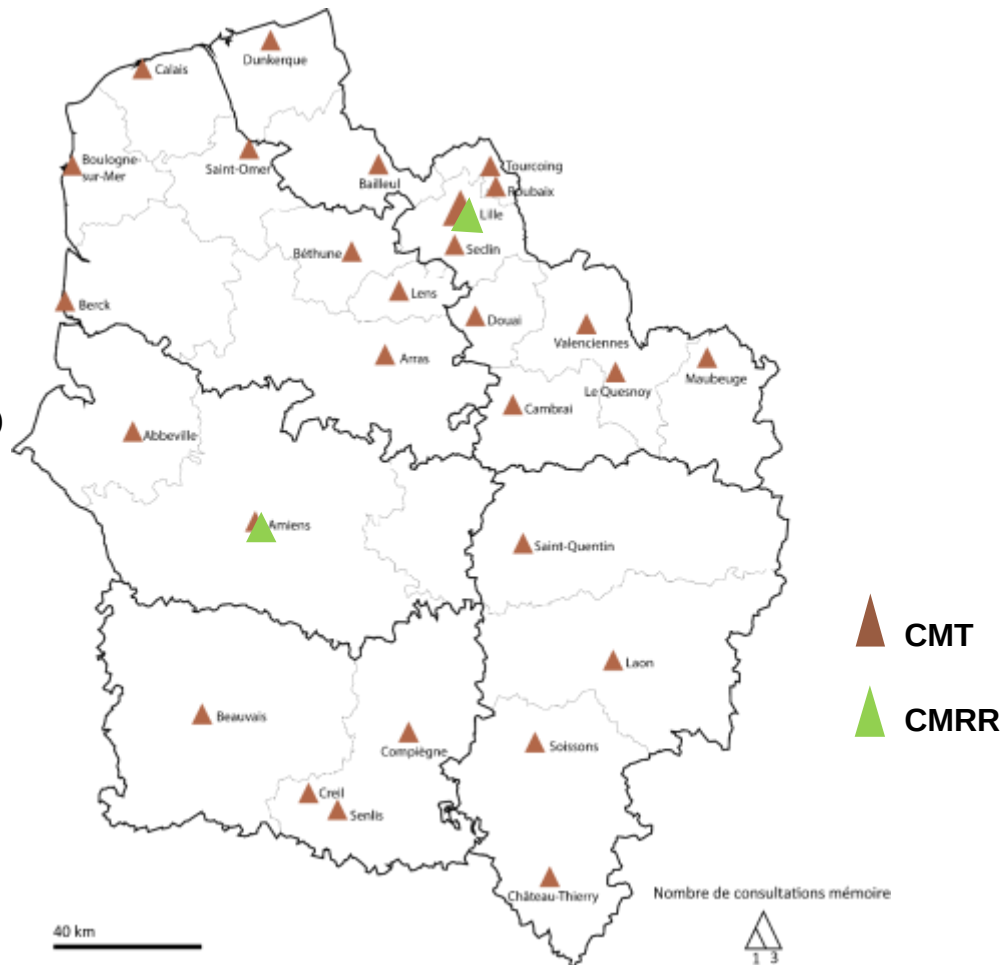
ETAT DES LIEUX

National :

- 423 consultations mémoire
- 28 centres mémoire de ressources et recherche (CMRR)

HDF :

- 2 CMRR
- 28 CM T
- 22 CMProx identifiées



MISSIONS COMMUNES (CMRR , CMT , CM Prox.)

- Confirmer ou infirmer le diagnostic de trouble neurocognitif
- Contribuer au suivi des patients de sa file active (appui au médecin traitant, équipes des EHPAD, parcours de soin...)
- Participer à l'animation du réseau de son territoire (établissements et services médico-sociaux (dont EHPAD, ESA, accueil de jour, services sanitaires...)
- Renseignement de la BNA

Question : « faut-il avoir d'ores et déjà une activité de plus d'1 an pour pouvoir solliciter une labellisation ? »

La déclaration d'une activité sur la BNA est un préalable à une reconnaissance de site de CM. Cette reconnaissance pourra se faire au fil de l'eau dès lors qu'une activité aura été déclarée et qu'un dossier de candidature aura été constitué

MISSIONS CMRR Général

- Missions de consultations mémoire de territoire pour son propre secteur géographique;
- L'expertise et l'appui ;
- La recherche
- Le recours pour les diagnostics et les prises en soins complexes (notamment pour les patients jeunes)
- La coordination territoriale et l'animation du réseau des consultations mémoire (réunions annuelles d'information/CM de la région, coordination régionale pour les malades jeunes et les maladies génétiques)
- La formation (des professionnels de santé de 1^{er} recours, des CM, universitaire); mobilisation des patients experts et aidants experts dans les formations proposées

MISSIONS CMRR : ressource pour la région, les usagers et les professionnels

Mise à disposition : (site internet Meotis)

- Protocoles de soins et informations sur les thérapeutiques mises en œuvre
- Liste des ressources territoriales
- Dispositifs innovants et projets de recherche

Contribution possible au niveau régional:

- Conception et la mise en œuvre d'actions de prévention de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées,
- Développement de l'éducation thérapeutique du patient (ETP) sur les territoires
- Diffusion des réflexions et questionnements éthiques pour l'organisation d'un parcours des personnes atteintes de maladies d'Alzheimer et des maladies apparentées et de leurs aidants dans la région (PRS-PMND)

MISSIONS CMT

- Elaborer et préconiser le plan personnalisé de soins et d'aide du patient
- Informer le médecin traitant du diagnostic, et le cas échéant le médecin coordonnateur en EHPAD
- Organiser un appui spécialisé aux médecins traitants et spécialistes et aux professionnels
- Adresser au CMRR les cas complexes
- Contribuer au suivi des patients en proximité adressés par le CMRR
- Coordonner et animer les consultations mémoire de proximité

MISSIONS CMProx

- Réaliser un diagnostic étiologique soit au sein de la consultation de proximité ou par adressage à la consultation mémoire de territoire avec laquelle elle a passé convention
- Contribuer au suivi de proximité de patients adressés par la CMT ou le CMRR

MOYENS HUMAINS

CMRR

- 1 ETP médical
- 1 ETP de neuropsychologue
- Compétences d'infirmier, d'orthophoniste d'assistante social, de secrétaire, d'attaché de recherche clinique

CMT

- 0,5 ETP médical
- 0,5 ETP de neuropsychologie
- 0,5 ETP de secrétariat
- Préconisation d'un temps infirmier selon la file active

CMProx

- 0,5 ETP médical

IMPLANTATION ET EQUIPEMENTS

CMRR

- **Implantation:** CHU
- Le CMRR doit disposer d'un accès organisé :
 - aux examens biologiques
 - à l'IRM;
 - à l'imagerie fonctionnelle

CMT

- **Implantation:** sur un ou plusieurs sites géographiques du même établissement de santé
- **Accès à un plateau technique :** accès organisé au plateau technique sur site en propre : imagerie cérébrale (scanner et IRM), examens biologiques

CMProx

- **Implantation:** elle est implantée dans un établissement de santé distinct de celui de sa CMT de rattachement.
Elle peut être aussi reconnue dans le cadre d'une activité libérale spécialisée
- **Accès à un plateau technique**
Convention avec une CMT

ACTIVITES CIBLE

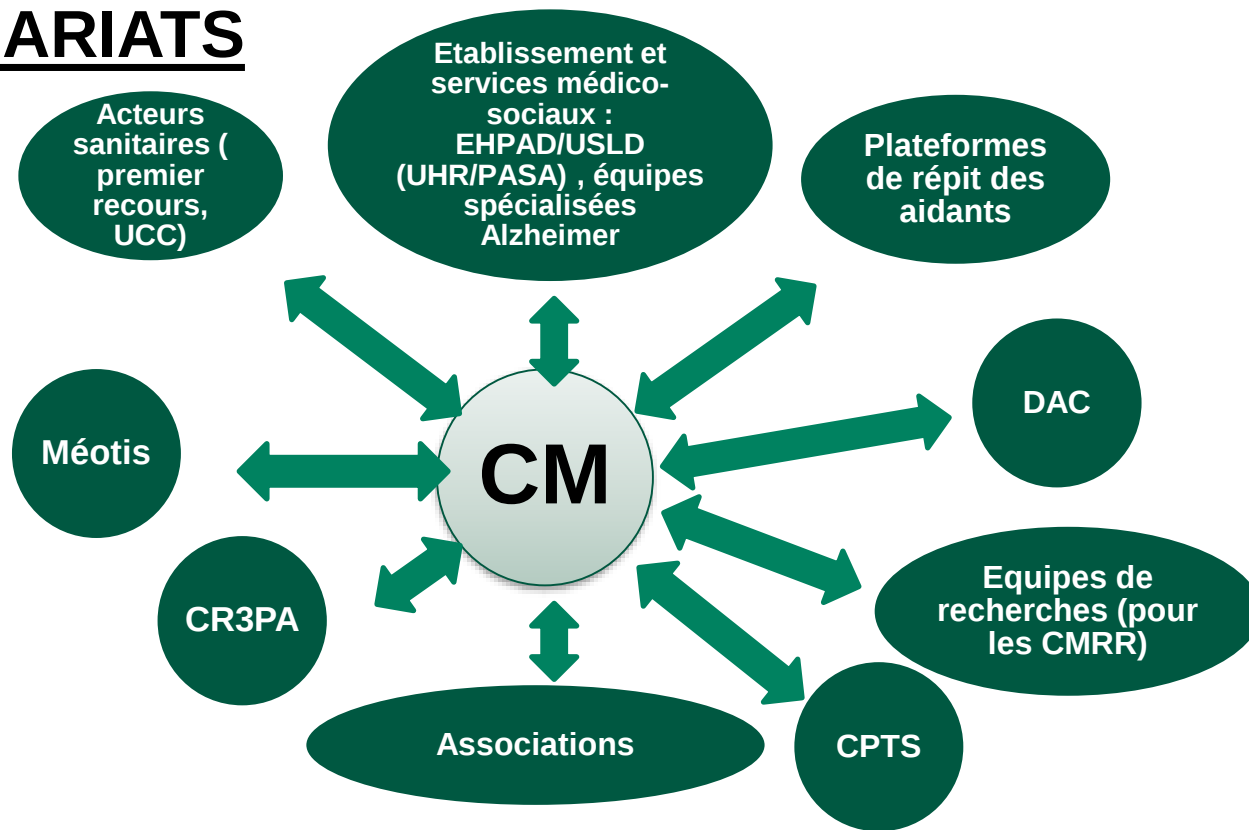
CMT : La CM de territoire doit avoir pour cible une file active annuelle **d'au moins 125 nouveaux patients** ayant fait l'objet d'une évaluation neurocognitive constatée

CMP : La CM de proximité doit avoir une file active **d'au moins 50 nouveaux patients** ayant fait l'objet d'une évaluation neurocognitive constatée au cours des douze mois de l'année précédant la reconnaissance par l'ARS

Remarques

Il est essentiel d'informer l'ARS de tout événement significatif ayant un impact direct sur l'activité des consultations mémoire

PARTENARIATS



FINANCEMENT

- Les modalités de financement des CMRR feront l'objet d'une nouvelle modélisation de la dotation Mission d'intérêt général (MIG F01) afférente pour 2025 (sur la base des données 2023 et 2024)
- La CM de territoire est financée par le Fonds d'Intervention Régional (FIR) au regard des surcoûts liés à ses missions. De plus, la CM reçoit un financement au titre de son activité de consultation ou d'une activité d'hôpital de jour.

L'établissement ne peut facturer d'acte technique codé ALQP006 (bilan cognitif), réalisé par des neuropsychologues financés sur les crédits FIR attribués.
- Les consultations mémoire de proximité sont financées par la facturation de leurs activités de consultation. N'étant pas financé par le FIR, ils peuvent facturer un acte de bilan cognitif.

CALENDRIER

- Décision de labellisation envoyée aux établissements fin novembre- début décembre 2023
- Transmission à la DGOS des décisions de labellisation (janvier 2024)
- Instruction dans le CPOM de l'ES – contrepartie du financement FIR et MIG de l'ES
- Nouveau référencement dans la Banque nationale Alzheimer 2024 (BNA) (1^{er} trimestre 2024)

QUESTIONS DIVERSES

1-Le CHAM, du fait de son rattachement au GHT Somme Littoral Sud peut-il choisir son CMRR de rattachement ?

La garantie d'une prise en charge adaptée de chaque patient et l'absence de rupture dans le parcours de prise en soins sont les critères devant primer sur le choix de rattachement. Si plusieurs CMRR offre les mêmes garanties le CMT pourra choisir son CMRR de rattachement.

2- S'agissant du périmètre, doit-on considérer que le territoire doit correspondre à la zone de proximité ?

Le périmètre peut différer d'un territoire à un autre en fonction du nombre de CMT et de CMProx et des liens déjà existant entre les structures. Ces CM doivent toutefois s'intégrer dans les filières gériatriques de territoire

QUESTIONS DIVERSES

3- Une simplification du questionnaire de la base informatisée est-elle envisagée (saisie chronophage) ?

Une refonte de la BNA est en cours , nous n'avons à ce jour pas de visibilité sur sa simplification ou non. Néanmoins, le remplissage est obligatoire et doit se poursuivre.

4- Est-il possible de préciser la typologie des patients à inclure dans la file active ?

Tout patient orienté vers la CM pouvant présenté des troubles de la mémoire.

5- Nous n'avons pas de médecin actuellement en poste, mais deux gériatres vont arriver prochainement.

Serait-il possible pour eux de présenter à nouveau ce dossier de candidature ??

Il sera possible de déposer un nouveau dossier de candidature lorsque la démarche de mise en place des consultations sera effective et qu'une activité seuil aura été atteinte pour être reconnu comme site de consultations mémoire

QUESTIONS DIVERSES

6- Est-il possible de noter le nombre de consultations mémoire en 2021 hors BNA? (via un fichier?) (la neuropsychologue a rejoint l'hôpital mi février 2022).

Seule l'activité déclarée sur la BNA est comptabilisée. La consultation mémoire est une consultation médicale. L'intervention d'une neuropsychologue pour un bilan neuropsychologique ne peut être considérée comme une consultation mémoire

7- ACTIVITE:

° "Modalités de répartitions et présentation des diagnostics" : une pièce jointe avec tableau récapitulatif par diagnostic suffit-il ?

Autant que faire se peut, il est demandé de renseigner les tableaux demandés. Les pièces complémentaires peuvent être transmises pour compléter le dossier.

° MMS: 2021: n'ayant pas accès à la BNA en 2021, nous n'avons pas moyen de trouver ces données.

C'est à préciser dans le dossier en remarques.

CR3PA: Centre de Ressources Inter-régional en Psychogériatrie et Psychiatrie de la Personne Âgée

Qui sommes-nous?

Un Centre Ressources interrégional porté par le GCS-G4 financé par 2 ARS

Quelles sont nos missions?

- Appuyer et soutenir les équipes des régions Haut-de France et Normandie par la formation , l'appui documentaire et les échanges de pratiques.
- Améliorer l'accès au soin par la coordination et l'échange au sein du réseau interrégional
- Contribuer à des travaux de recherche en Psychogériatrie et Psychiatrie Personne âgée



Quels sont nos axes de travail?

- Axe Formation
- Axe parcours de Santé et partenariats
- Axe communication

Nos premières réalisations

Axe formation

Guide de formation



<https://www.calameo.com/read/0070493220d2c3dc9489e?authid=0p211lx7KdRxl>

Axe Parcours de santé

Cartographie interactive



http://umap.openstreetmap.fr/fr/map/structures-de-psychogeriatric-nord-ouest_691062#8/50.880/2.42

Axe communication

Newsletters et site internet



www.cr3pa.fr

Coordonnateur Hauts-de-France

michael.codron@chu-lille.fr

03 62 94 35 39

Les liens avec Meotis, le CR3PA

Identification des ressources et communication:

- identification des ressources existantes (CM, dispositifs de prise en charge des patients atteints de maladie d'Alzheimer et maladies apparentées) → répertoire des ressources et cartographie des ressources existantes (Meotis-CR3PA)
- Aide au maillage territorial du parcours par l'organisations de rencontres interprofessionnelles, des échanges territoriaux,... Sur demande des territoires dont coordo de FG ou de l'ARS
- diffusion de l'information/ ressources existantes aux professionnels concernés (médecins généralistes, d'autres spécialités,...) et aux usagers/grand public → avec l'appui de Meotis (site internet en refonte) et CR3PA

Formation:

- Formation/sensibilisation des professionnels (des CM, des professionnels de premier recours, des EHPAD...) → avec l'appui de Meotis et CR3PA

Partenariats:

- partenariat avec les ETS de psychiatrie (expertise en psychiatre de la PA) → CR3PA dans ses missions d'identification des ressources et de coordination
-



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Intitulé de la direction/service

